SAE 2.05 : GESTION D’UN PROJET

*En reprenant les mêmes groupes que la SAE 2.03 : installation de services réseau, et en vous basant sur le sujet de celle-ci, vous approfondirez la partie gestion pour la SAE 2.05 : gestion d’un projet.*

# CONTEXTE

Au-delà de l’aspect technique concernant l’installation de l’espace de coworking souhaité par Camille (SAE 2.03), toute la partie gestion du projet doit être menée. Pour cela, Camille doit réaliser certaines étapes qui lui permettront de pouvoir gérer l’installation technique d’une part et également de prévoir les coûts de cette même installation d’autre part. Afin de l’aider dans son aventure, Camille dispose de certains documents qui lui ont été fournis par la Fédération Nationale des Entrepreneurs (FNE) dont elle fait partie. De plus, Seifer, le conseiller de la FNE qui suit Camille lui a donné les différentes étapes à suivre au cours d’une réunion. Grâce à son microphone enregistreur, elle se repasse les échanges dont voici l’extrait concernant les différentes étapes.

**Enregistrement du 16 mars de cette année avec Seifer, le conseiller de Camille issu de la FNE.**

« Camille, concernant les étapes qui vont te permettre de créer ton espace de coworking, c’est super important de devoir les respecter quand tu achèteras cet espace. Avant toute chose, tu dois finaliser l’acte d’achat chez le notaire dont il est question, tu dois en avoir pour 1 journée au total. Quand tu auras l’acte d’achat, tu vas pouvoir recueillir les besoins à la fois technologiques (infrastructure réseau, matériel informatique, etc.), mais aussi administratifs. Ces deux phases devraient te prendre le triple du temps que tu as mis pour l’acte notarié, même si tu peux compter une journée de plus pour l’aspect administratif. Tu ne peux pas faire autre chose avant de commencer ces deux étapes. Quand ces deux étapes seront finies, tu pourras acheter le lieu et là, tu peux faire plusieurs choses en même temps, à la fois informatique et administratif. On va commencer par l’aspect technologique et notamment l’installation du réseau informatique qui va devoir être déployé. Là, c’est simple, c’est un enchaînement de différentes étapes dont chacune dure 48h, sauf les deux dernières de la liste que je vais te donner qui prennent moitié moins de temps. Bien sûr ces étapes ne peuvent en aucune façon être faites en même temps, logique. Donc tu dois dans l’ordre : (1) installer les câbles, (2) installer les serveurs, (3) installer les commutateurs réseaux, (4) installer et paramétrer les logiciels serveurs, (5) configurer les droits d’accès et (6) mettre en place les filets de sécurité. Ça c’était le côté informatique, après, sur le plan administratif, tu dois pouvoir faire deux choses en même temps à savoir tout d’abord, la demande d’autorisation d’activité qui devra tout de suite s’enchaîner avec la demande de SIRET pour que tu aies ton numéro obligatoire au registre des entreprises. Tu peux compter une demi-douzaine de jours répartie de manière équivalente pour ces deux tâches. En même temps que ces éléments administratifs, tu dois aussi demander l’ouverture à EDF de ton compteur électrique pour que ton activité commence (mais ne t’inquiète pas tu n’es pas obligée d’attendre d’avoir l'électricité pour installer tout ton réseau informatique, il y a une période de transition où tu auras encore de l'électricité pour tout installer). D’après le fournisseur d’électricité, tu en as pour à peine 48h d’attente. Ah j’oubliais, avant que tu fasses tout ça donc après le recueil, tu dois valider avec le service municipale les normes énergétiques du bâtiment, ça devrait prendre deux demi-journées. Bref, quand tu auras tout terminé de ce que je t’ai dit, tu pourras à ce moment-là faire quelque chose de plus sympa, l’aménagement de ton espace, mais ne prends pas plus d’une semaine. Puis, enfin, quand tu auras fini d’aménager ton espace, tu pourras faire une petite campagne marketing durant un week-end qui marquera la fin de la préparation de ton projet et donc son lancement ! »

Bien que Camille soit à la tête du projet de coworking, elle n’est pas seule dans la réalisation de son projet entrepreneurial. En effet, elle bénéficie de la force du FNE qui dispose de plusieurs ressources humaines pour aider les entrepreneurs, comme Camille, à se lancer. Le FNE a attribué une équipe dédiée qui pourra travailler pour Camille. Chaque personne possède ses propres tarifs. La FNE fournit les informations suivantes à Camille en sachant que le coût journalier est calculé sur 5 jours ouvrés par semaine et que le coût horaire est quant à lui calculé sur une base de travail de 7h par jour.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Acteur** | **Coût annuel** | **Coût mensuel** | **Coût hebdomadaire** |
| Linoa - Cheffe de Projet | 38 100,00 € | 3 175,00 € | 732,69 € |
| Céles - Programmeuse Fullstack | 36 000,00 € | 3 000,00 € | 692,30 € |
| Zack - Infographiste | 32 400,00 € | 2 700,00 € | 623,07 € |
| Noctis - Responsable administratif | 34 500,00 € | 2 875,00 € | 663,46 € |
| Aeris - Technicienne système et réseau senior | 35 700,00 € | 2 975,00 € | 686,53 € |
| Vincent – Architecte d’intérieur junior | 30 000,00 € | 2 500,00 € | 576,92 € |

Ainsi, plusieurs tâches devront être réalisées après celles identifiées par Seifer qui sont le minimum à faire avant le lancement du projet pour lequel plusieurs personnes sont d’ores et déjà intéressées. D’après Seifer, ces tâches sont un « package » dont Camille bénéficie pour être adhérente à la FNE. Ce package est financé par la région qui soutient Camille dans son dispositif. Aussi, l’ensemble de ces tâches ne seront aucunement réalisées par Camille qui se consacre à son activité entrepreneuriale.

|  |  |
| --- | --- |
| **Tâche à réaliser dès le lancement** | **Durée de travail** |
| Aménagement intérieur de la salle de détente | 3 jours |
| Rédaction des documents administratifs et réglementaires | 2 jours |
| Réalisation du site Internet vitrine | 10 jours |
| Configuration des connexions réseaux et des accès WIFI | 7 heures |
| Réalisation de la charte graphique du site Internet | 5 jours |
| Réunion avec les acteurs institutionnels de la ville | 4 heures |
| Aide au suivi administratif des premiers résidents de l’espace de coworking | 8 semaines |
| Aide au suivi technique de court terme de l’installation système et réseau | 3 mois |
| Conférence de présentation du coworking auprès de partenaires divers | 2 heures |
| Maintenance du système réseau de long terme | 18 mois |
| Création des éléments visuels de communication | 20 jours |
| Développement d’un site de réseau social interne | 3 semaines |
| Réalisation d’une décoration murale | 72 heures |
| Réalisation du logo de l’espace coworking en haute définition | 4 jours |
| Programmation d’une application mobile de réservation de créneaux en ligne | 16 jours |
| Entretien avec un fournisseur de produits locaux pour fournir l’espace cafétéria | 2 heures |
| Suivi administratif du dossier auprès des instances publiques | 1 an |
| Création des comptes utilisateurs sur le réseau | 5 heures |
| Maintenance du site Internet et de l’hébergement | 2 ans |
| Conseils sur le business plan et la rentabilité du projet | 3 heures |

Au-delà de ces différentes tâches, Seifer évalue à 150 000,00 € le coût global de l’ensemble des tâches qu’il a pu décrire à Camille lors de sa réunion pour le lancement de son projet. Ce coût comprend à la fois les ressources matérielles et humaines qui sont mobilisées. De plus, la FNE subventionne Camille à hauteur de 125,00 € pour chaque jour passé durant la phase de préparation. Ce coût représente un budget que la FNE détient pour encourager les entrepreneurs à poursuivre leur action jusqu’à la concrétisation de leur projet. Enfin, la FNE estime que le travail de conseil réalisé par Seifer du premier, jusqu’au dernier jour de la phase de préparation inclus, s’élève à un coût journalier de 175,00 €.

# MISSIONS À RÉALISER

## MISSION N°1

Référencer sous la forme d’un tableau, tous les actifs immobilisés de l’entreprise en précisant le numéro de compte, l’intitulé et le montant associé dans sa valeur à neuf pour mettre en place un espace de coworking comme celui de Camille. De plus, pour les actifs d’ordre informatique uniquement, il vous est demandé d’établir un autre tableau en renseignant le plus possible, les spécificités techniques de ces derniers. Pour cela, vous devez faire des recherches en indiquant vos sources vers chaque élément permettant de les justifier. Ces sources devront être également dans le premier tableau demandé avec un lien hypertexte accompagné du texte « Source » pour chaque actif. **MISSION N°2**

Pour permettre de planifier et de prévoir les tâches à effectuer, réalisez le PERT et le GANTT du projet dans sa phase de préparation avant son lancement issu de l’entretien entre Camille et Seifer.

## MISSION N°3

Afin de se rendre compte du coût global de l’ensemble du projet de coworking, réalisez une évaluation financière de celui-ci. Pour cela, vous présenterez dans un seul et unique tableau les coûts des différents éléments en précisant la quantité (unité de référence pour le calcul), le prix unitaire et donc son montant total. Pour les éléments ne disposant pas de ces informations, la quantité sera obligatoirement égale à 1. Afin que ce tableau soit compris par les institutions nationales, il est obligatoire de préciser le numéro du compte et l’intitulé associé selon le plan comptable général.

## MISSION N°4

Pour lancer son activité, il est obligatoire que Camille dispose d’un bilan initial de son espace de coworking avant la phase de lancement, c’est-à-dire à la fin de la phase de préparation du projet. Pour l’aider dans son aventure, Camille a réalisé une levée de fond de 1 millions d’euros et a emprunté 100 000,00 € à la banque pour compléter. Dans un but de faciliter les achats, Camille applique une politique commerciale unique avec un paiement à 80% comptant et à 20% à crédit auprès de ses fournisseurs. De plus, elle dispose d’une caisse de 500,00 € pour des petits achats courants. En tant que jeune entrepreneuse, Camille ne paye pas de TVA. Enfin, dans ce bilan, le conseiller de Camille lui demande d’indiquer uniquement les numéros de comptes associés à chaque élément, suivant le plan comptable général, en insistant à détailler l’ensembles des actifs immobilisés.

# LIVRABLE UNIQUE À RENDRE

En guise de synthèse, Seifer demande à Camille de réaliser un cahier des charges de l’ensemble de son projet pour garder une trace de son activité qui servira de modèle pour d’autres entrepreneurs. Pour cela, vous reprendrez les six étapes du « cahier des charges » présentées dans le cours de gestion de projet (ressource 2.10). Bien entendu, ce cahier des charges doit être pertinent tant sur le fond (qualité du contenu), que sur la forme (mise en page). Une longueur de 10 pages environ semble satisfaisant.

# CALENDRIER DE LA SAE

Date butoir de rendu du livrable unique : 5 juin 2022.

Date indicative pour réaliser les missions : 1 mai (M1) / 8 mai (M2) / 15 mai (M3) / 22 mai (M4).